

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 10-17361 / 109736
Serti-Concept SA, 1227 Les Acacias
usinage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)
- 10-17580 / 101416
Firmenich SA, 1242 Satigny
département de la maintenance: maintenance des lignes de production des usines Aromes et Parfums. Ce permis ne peut être utilisé dans le cadre d'installation et de mise en service planifiées de nouvelles lignes de production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
8 H
01.01.2011–31.12.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 10-17130 / 102090
Bonfrais Bongel frigemo SA, 1024 Ecublens VD
préparation et chargement des expéditions de produits frais.
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)
- 10-17224 / 100110
Marmy Viandes en gros SA, 1470 Estavayer-le-Lac
débitage des carcasses en quartiers.
besoins spéciaux de consommation
5 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement)
- 10-17492 / 111901
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2740 Moutier
Secteur Métal Lourd: production et usinage des ponts et des masses oscillantes.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.12.2010–30.11.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-16813 / 102152
SOGEP Société Genevoise des Pétroles, 1214 Vernier
Surveillance de la réception de produits pétroliers par pipeline Méditerranée –
Rhône SPMR/Sappro
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement)
- 10-17247 / 112218
Fondation Vaudoise contre l'alcoolisme, 1003 Lausanne
secteur prévention, programme Be my angel: actions de prévention dans les lieux
et manifestations festives dans le canton de Vaud.
besoins spéciaux de consommation
6 H, 14 F
01.12.2010–30.11.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-17528 / 102020
Euro-Frais Transit SA, 1030 Bussigny-Lausanne
logistique pour la gestion des arrivées et des préparations de commandes de tout
produit alimentaire (produits frais) sur le site de Bussigny.
besoins spéciaux de consommation
6 H
22.07.2009–31.07.2012 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-16988 / 110915
Philip Morris International Management S.A., 1001 Lausanne
Département Finances: clôture / bouclage annuel des comptes de l'ensemble du
groupe P&M International (interconnexion technique entre la gestion de la pro-
duction et la comptabilité).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
13 H, 12 F
01.12.2010–30.11.2013 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

11 janvier 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail